

CONSEIL DE SECURITE

**REUNION DU CONSEIL DE SECURITE DES
NATIONS UNIES CONSACREE A
L'ADOPTION DE LA RESOLUTION SUR LE
RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE LA
MINUSMA**

**INTERVENTION PAR VIDEO-CONFERENCE
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
ABDOULAYE DIOP, MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES, DE LA COOPERATION
INTERNATIONALE ET DE L'INTEGRATION
AFRICAINNE**

(Vérifier au prononcé)

New York, 29 juin 2016

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de sécurité,**

Je voudrais tout d'abord saisir cette occasion pour exprimer la compassion et la solidarité du Gouvernement du Mali à l'endroit du Gouvernement et du peuple de Turquie, peuple ami et frère, suite à l'attentat meurtrier qui a frappé Istanbul hier.

Je voudrais aussi souhaiter un prompt rétablissement à tous les blessés, tout en réitérant la condamnation ferme du Gouvernement du Mali face à ces attaques terroristes.

Monsieur le Président,

Des contraintes de calendrier ne m'ont pas permis d'être parmi vous personnellement ce matin pour assister à ce moment historique d'adoption de la nouvelle résolution 2295(2016) qui consacre le renouvellement du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

L'adoption de cette résolution constitue pour le Mali une question vitale. Question sur laquelle heureusement déjà, le Premier ministre, Chef du Gouvernement vous a entretenu, le 16 juin dernier à l'occasion de l'examen du rapport du Secrétaire général consacré à la situation au Mali.

SEM Modibo KEITA, dans son intervention devant le Conseil de sécurité et lors du débat interactif qu'il a eu avec chacun et chacune de vous, a rappelé les attentes du Mali ainsi que l'immense espoir que fonde son Peuple et son Gouvernement sur le futur mandat de la MINUSMA. Ces attentes sont axées autour des points ci-après :

1. une posture plus robuste et proactive du mandat de la MINUSMA assortie d'un renforcement de ses capacités opérationnelles et d'équipement adéquats
2. un soutien accru aux Forces armées et de sécurité maliennes, qui sont, en première ligne, je le rappelle, dans cette lutte, accompagné d'une coordination opérationnelle avec les forces internationales ;
3. un soutien aux initiatives régionales de lutte contre le terrorisme, notamment celles du G5 Sahel, de la CEDEAO et de l'Union africaine.

Monsieur le Président,

Le Gouvernement du Mali est heureux de noter que la résolution 2295 (2016) que vous venez juste d'adopter à l'unanimité pour proroger, jusqu'au 30 juin 2017, le mandat de la MINUSMA, intègre ces attentes, en apportant des innovations qui permettent à la mission d'assumer pleinement son mandat et son rôle d'appui à la mise en œuvre l'Accord pour la Paix et la Réconciliation mais aussi pour tous les

efforts de stabilisation du Mali auxquels votre pays, la France, a grandement contribué.

Il s'agit, nous l'avons tous reconnu, d'un mandat nouveau, d'un mandat renforcé, d'un mandat robuste qui donne désormais les moyens à la mission d'accomplir son mandat dans un environnement sécuritaire, reconnaissons-le, exceptionnel marqué par des attaques asymétriques.

Le Mali accueille favorablement l'adoption de cette résolution dont l'objectif stratégique demeure la restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national, en particulier sur les régions du nord affectés par la crise.

Je voudrais, au nom du Peuple et Gouvernement du Mali exprimer à tous les Etats membres du Conseil de sécurité des Nations Unies notre profonde gratitude pour cet acte historique mais aussi cette avancée importante que constitue l'adoption de cette résolution et surtout le signal fort qui est désormais envoyé à tous les ennemis de la paix que les Nations Unies, le Mali et toutes les forces de la paix ne se laisseront pas faire et apporteront les réponses appropriées pour pouvoir continuer leur cheminement vers la paix.

A cet égard, je voudrais saluer le sens de la responsabilité et le courage du Conseil de sécurité des Nations Unies qui continue d'assurer pleinement toutes ses responsabilités en vue de faire face aux menaces à la paix, à la sécurité et à la stabilité internationales.

Vous me permettrez d'exprimer en ce moment, au nom de SEM Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République du Mali, notre appréciation au Président François Hollande, à la France en sa qualité de Président du Conseil de sécurité des Nations Unies pour son engagement sans faille aux côtés du Mali et son action en faveur de la paix et de la stabilité au Sahel.

Les remerciements et la profonde reconnaissance du Mali vont également à l'endroit de Monsieur Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies et à son représentant spécial pour le Mali, notre frère le Ministre Mahamat Saleh Annadif pour les efforts qu'ils ne cessent de déployer en faveur de la paix au Mali.

Comment ne pas remercier aussi, l'Algérie, Président du Comité de Suivi de l'Accord, la CEDEAO, l'Union africaine, les pays du G5, la France, les Etats Unis d'Amérique, l'Organisation de la Conférence islamique, l'Union européenne ainsi que tous les pays contributeurs de troupes pour leur soutien à l'adaptation nécessaire du nouveau mandat de la MINUSMA à son environnement sécuritaire.

C'est le lieu aussi de m'incliner devant la mémoire de tous les casques bleus qui ont perdu la vie au Mali, en reconnaissant tous les sacrifices consentis pour la stabilité de notre pays.

Monsieur le Président,

Je voudrais conclure cette intervention en vous réitérant l'engagement ferme du Président de la République SEM Ibrahim Boubacar KEITA à tout mettre en œuvre pour accélérer l'application de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger dans son intégralité.

Le Gouvernement du Mali joue et continuera à jouer toute sa partition et assumera toute ses responsabilités pour ramener la paix et la stabilité au Mali au bénéfice de toutes les maliennes et de tous les maliens avec votre concours à vous tous.

Je vous remercie de votre aimable attention.